

23 avril 2021

## Une mise à jour de NTN Canada concernant la pandémie actuelle de COVID-19

### À tous nos partenaires de l'industrie,

Veillez prendre note que les locaux de travail de NTN Canada ne sont pas exemptés des exigences de fermeture complète de l'Ordonnance de la région de Peel pour les lieux de travail touchés par la COVID-19 faite en vertu de l'article 22 (5.0.1) de la Loi sur la protection et la promotion de la santé.

À mesure que la situation concernant la COVID-19 continue d'évoluer, nous voulons vous assurer de l'impeccable réputation de NTN Canada en matière de sécurité et de notre engagement à rester vigilants pour assurer que les protocoles de sécurité continuent d'être suivis dans nos installations.

De plus, nous vous encourageons à contacter votre représentant NTN pour passer des commandes de stocks de réserve en cas de pénurie causée par une fermeture éventuelle de notre usine de fabrication et de notre entrepôt de distribution de Mississauga. Cette action peut être nécessaire pour se conformer à l'Ordonnance de la région de Peel exigeant la fermeture des lieux de travail de l'article 22, qui ordonne à toutes les entreprises présentant cinq cas ou plus de COVID-19 de fermer pendant 10 jours.

Actuellement, notre usine et notre entrepôt de distribution restent ouverts, et la santé et la sécurité de nos employés, de leurs familles et de nos clients demeurent notre priorité absolue.

NTN Canada suit les dernières directives prescrites par les gouvernements provincial et fédéral. Nous avons mis en place une politique de télétravail pour les employés capables d'effectuer leur travail à domicile, tandis que les employés gérant les tâches essentielles sur les sites de NTN mettent en œuvre les meilleures pratiques en matière de santé et de sécurité. Nous avons apporté des changements importants au processus afin de nous assurer que notre équipe reste en sécurité tout au long de la journée, notamment des mesures de distanciation sociale, la prise de température, le port de masques avec des équipements de protection individuelle appropriés, l'installation d'écrans de protection entre les postes de travail, l'interdiction des visiteurs, ainsi qu'un nettoyage et une désinfection améliorés sur chaque site. De plus, nous allons commencer à offrir des tests rapides de COVID-19 dans les prochaines semaines.

Nous vous remercions de votre fidélité alors que nous continuons à nous efforcer de dépasser vos attentes. Nous restons déterminés à collaborer avec le reste de notre industrie pour partager nos connaissances et développer les meilleures pratiques, et nous continuons à consulter les régulateurs et experts de la santé pour nous assurer que nous faisons le meilleur travail possible pour combattre la propagation de cette maladie.

Cordialement,



**Paul Meo**

Président et chef de la direction  
Roulement NTN du Canada limitée